



# **Santé : la Coalition MNT-Togo se réjouit de l'appui de l'OMS aux patients diabétiques**

**La Coalition des ONGs et associations de lutte contre les maladies non transmissibles au Togo (Coalition MNT-Togo) exprime sa satisfaction suite à l'accompagnement apporté par la Représentation de l'OMS au Togo aux patients diabétiques du pays, en ces moments de crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus.**

Dans le souci de faire face à la pénurie de l'insuline causée par la crise sanitaire de la Covid 19 et pour réduire la charge que constitue l'achat de l'insuline pour les patients diabétiques, l'OMS-Togo a en effet offert au Togo, 500 insulines et analogues intermédiaires, 5000 insulines et analogues rapides, 4500 insulines et analogues d'action intermédiaire et à début rapide et 100 agents hyperglycémifiants.

Le don avait été effectué le 14 novembre dernier, Journée mondiale de lutte contre le diabète.

Dans un communiqué publié ce lundi 02 novembre, la Coalition MNT-Togo s'est réjoui de ce geste de l'OMS et invite d'autres partenaires internationaux du Togo à lui emboîter le pas.

Elle a en outre invité le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins à « *faire un grand effort pour le suivi de la distribution de ce don, afin que les produits reçus aillent principalement aux patients diabétiques qui sont dans le besoin et surtout que ce don ne fasse pas l'objet de commerce dans les différentes unités de soin bénéficiaires* ».

Pour finir, la Coalition MNT-Togo a remercié d'ores et déjà le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de l'Accès Universel aux Soins pour l'attention qu'il accorde aux personnes vivant avec les maladies non transmissibles (PVMNT) et l'exhorte à s'employer davantage pour l'allègement du fardeau financier que représente la prise en charge des MNT pour les PVMNT.

## **La Rédaction**

---



# **Santé : la Coalition MNT-Togo amplifie la voie des PVMNT auprès des Parlementaires du Togo**

Les membres de la Coalition MNT-Togo, accompagnés d'une délégation nationale des Personnes vivant avec les maladies

non transmissibles (PVMNT) ont rencontré les honorables membres de la Commission de la santé, de la population et de l'action sociale sur instruction de la Présidente de l'Assemblée Nationale. C'était le mercredi 7 Octobre dernier dans la grande salle de réunion de l'Assemblée Nationale du Togo en présence de l'honorable Ahoomey-Zunu Doh Gaétan invité pour l'occasion.

L'objectif de cette rencontre était la présentation du « *Document de plaidoyer des personnes vivant avec les maladies non transmissibles (PVMNT) du Togo à l'endroit des parlementaires et décideurs du Togo* ».

Après les mots d'accueil de l'honorable Sandani Felidja, Président de la Commission Santé et la présentation des 23 personnes composant la délégation venue rencontrer les Parlementaires, le document de plaidoyer a été remis aux Parlementaires.

Ont suivi, trois témoignages des PVMNT sur leurs difficultés financières à vivre avec la maladie et une demande de soutien pour alléger ces difficultés. Il s'agissait de Mawuli (30 ans), Alexine (15 ans) et M. Banaboko (75 ans).

Dans le document les besoins et préoccupations des PVMNT qui y sont inscrits sont entre autres : le besoin d'information / éducation sur les MNT ; le besoin d'information / Education sur le lien entre la COVID-19 et les MNT ; l'accès à une alimentation saine, le besoin de conseils / soins psychologiques, le besoin de soins d'urgence en cas de maladie, le coût élevé des médicaments et de certains services dans certains établissements de santé, la suspension ou annulation d'un rendez-vous médical ou de services pour les MNT en raison de la Covid-19, la peur de contracter la COVID-19 en se rendant au dispensaire pour des soins, l'accès aux médicaments essentiels contre les MNT (dans les pharmacies), la peur de négligence / stigmatisation ou discrimination de la part du public et des prestataires de

soins de santé.

La délégation des PVMNT a aussi fait part aux honorables députés de certaines demandes notamment : l'amélioration de l'accès aux médicaments contre les MNT en réduisant les coûts et pourquoi pas à l'instar des PVVIH/SIDA, rendre certains médicaments gratuits l'amélioration des niveaux de préparation contre les pandémies telles que la COVID-19 ou d'autres épidémies ; l'accélération de la procédure de la couverture sanitaire universelle en y incluant les soins contre les MNT, La création des centres régionaux bien équipés pour le conseil, la prévention, le suivi et la prise en charge des MNT, l'augmentation de la taxe sur les produits malsains (tabac, alcool, sucre, mauvais gras, etc.) pour soutenir la prévention et le contrôle des MNT, la dotation des organisations de la société civile (OSC) qui luttent contre les MNT des moyens financiers pour la prévention des MNT et la réduction des facteurs de risque (tabac, alcool, sel, sucre, absence des activités physiques etc.).

Les Honorable députés ont réagi positivement suite à la lecture page par page du document de plaidoyer de la délégation des PVMNT. Le président de la commission santé le Dr Sandani Felidja a soulevé certains points du plaidoyer qui n'étaient pas du ressort des Parlementaires :

Selon lui, ce n'est pas le Togo qui décide de la gratuité des médicaments mais que c'est l'OMS et aussi, il n'est pas possible de rendre gratuit les médicaments contre les MNT au seul fait que certains vivent de ce travail ; répondant ainsi à la demande de rendre gratuit les médicaments des MNT à l'instar des antirétroviraux.

Il a aussi parlé de la possibilité du parlement à élaborer une proposition de loi dans ce sens qui aura une forte chance d'être adopté mais ne pourra peut-être pas bénéficier du soutien financier nécessaire.

A la question de l'Honorable Ahoomey-Zunu de savoir ce que la Coalition MNT Togo attendait du Parlement, le président de la Coalition MNT a répondu en demandant le soutien des parlementaires aux exigences ou aux plaidoyers des PVMNT, l'allègement du fardeau financier que représentent les MNT pour les PVMNT qui souffrent en silence surtout en ce temps de COVID 19 et l'amplification de leur voix pour qu'elles soient entendues par les décideurs.

Les députés ont aussi prodigué des conseils pouvant amener la Coalition MNT Togo à l'atteinte de ces objectifs. Comme conseils et recommandations nous pouvons citer : le recours à l'élaboration d'un projet de loi en étroite collaboration avec le Ministre de la santé, de l'hygiène publique et de l'accès universel aux soins, l'élaboration d'un document pouvant aider à mieux comprendre la situation du fardeau des MNT, le travail avec les universitaires et les tradi-thérapeutes comme le cas de la COVID 19 avec des essais cliniques. Également au rang des propositions, des activités sportives aux diabétiques.

Les échanges ont pris fin par une synthèse de la rencontre faite par le président de la commission santé et les mots de remerciement du président de la Coalition MNT suivie des acclamations des PVMNT à l'endroit des parlementaires qui les ont non seulement reçu et entendu mais ont également promis soutenir et voter des résolutions pour l'allègement des fardeaux financiers et aussi la prévention des MNT au Togo.



# Maladies non transmissibles : La Coalition MNT-Togo tire la sonnette d'alarme

Hypertension artérielle, diabète, cancer, obésité, accidents vasculaire cardiaque ou cérébraux : les Maladies non transmissibles (MNT) continuent de faire des victimes dans les communautés. Dans le cadre de la semaine mondiale d'action contre ces maladies, la Coalition MNT-Togo attire l'attention des décideurs et de la population sur la nécessité de renforcer les efforts en termes d'actions contre ces maladies qui constituent un lourd fardeau non seulement pour les victimes, mais aussi pour leurs familles et l'économie nationale.

Face à la presse ce vendredi 11 septembre à Lomé, les responsables de la Coalition des OSC et associations contre les maladies non transmissibles au Togo ont situé la responsabilité de chaque acteur dans la lutte contre les MNT.

Selon le président de la Coalition, M. Nimon Bézéwé, il faut que tous les décideurs politiques se souviennent encore de toutes les décisions prises dans le domaine de la santé et particulièrement la lutte contre les MNT, et fassent l'effort pour les mettre en application.

*« L'Etat doit pouvoir aider les personnes vivant avec les MNT à soulager ses fardeaux en facilitant l'accès aux médicaments qui deviennent de plus en plus onéreux. Pourquoi ne pas voter une loi ou prendre une décision comme la gratuité des ARV pour les personnes vivant avec le VIH décrétée par le gouvernement le 17 novembre 2008 ? »,* a souhaité Nimon Bézéwé.

*« Pour les maladies non transmissibles, c'est compliqué mais l'Etat peut faire un effort. Par exemple subventionner l'insuline pour les diabétiques ou bien pour les soins*

*palliatifs, trouver des moyens pour réduire les prix », a-t-il ajouté.*

Par ailleurs, en dehors de l'Etat, les populations aussi doivent selon lui jouer leur partition afin que la prévention et la lutte contre ces maladies soient bien menées.

*« Ce n'est pas seulement l'Etat mais nous aussi nous sommes responsables par nos comportements : les consommations des produits nocifs, la tabagisme, la mauvaise alimentation, le manque d'activités physiques entre autres, créent à long terme les maladies non transmissibles notamment le diabète, le cancer, les maladies respiratoires et la tension artérielle », a expliqué Président de la Coalition MNT.*

A l'occasion de cette rencontre avec les médias, des personnes victimes de MNT sont venues également témoigner de la dangerosité de ces maladies et la nécessité de ne pas les prendre à la légère.

Organisée en début septembre de chaque année, la semaine mondiale d'action contre les MNT vise à lancer un appel et mobiliser davantage les efforts en faveur de l'amélioration de la santé à travers la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles.

**David S.**



# **Santé : Un nouveau fonds de solidarité pour les organisations de lutte contre les maladies non transmissibles**

Les Organisations de la société civile de lutte contre les Maladies non transmissibles (MNT) ont de quoi pousser un ouf de soulagement dans leurs activités de terrain, surtout en ces moments de crise sanitaire liée au Coronavirus. Elles viennent en effet de bénéficier d'une subvention évaluée à 300 000 dollars de la part de l'Alliance sur les MNT. L'information a été communiquée ce jeudi 13 août au cours d'un évènement de haut niveau tenu en ligne.

Dénommée Fonds de Solidarité pour la société civile en réponse à la COVID-19, la subvention permettra de financer jusqu'à 15 000 dollars les alliances nationales et régionales sur les MNT (dont la Coalition des OSC et associations contre les MNT au Togo) afin de les aider à répondre aux besoins urgents des personnes vivant avec des MNT pendant la pandémie de COVID-19.

Au rang des besoins identifiées, il faut noter des activités de plaidoyer, de sensibilisation et de communication qui favoriseront une plus grande stabilité et une meilleure résilience organisationnelles.

Au Togo, les activités comprendront une sensibilisation directe d'au-moins 360 personnes vivant avec les MNT(PVMNT) (hypertension artérielle, problèmes cardiaques ou pulmonaires, diabète ou cancer) sur la forte probabilité de risque de décéder de la Covid19 si elles sont contaminées.

En plus de la sensibilisation, un appui sera également fourni



aux personnes vivant avec les MNT pour amplifier leur voix auprès des décideurs afin de trouver des moyens de leur venir en aide à l'instar des PVVIH (personnes vivant avec le VIH). Ces activités seront menées avec l'appui de plusieurs OSC partenaires qui s'intéressent aux PVMNT.

*« Le Fonds de Solidarité de la Société Civile est né de la nécessité de s'attaquer aux MNT qui sont fondamentales pour la sécurité sanitaire, et d'empêcher l'annulation des progrès réalisés en matière de prévention et de contrôle des MNT dans le monde »,* a indiqué Todd Harper, Président de l'Alliance sur les MNT.

*« La pandémie de coronavirus (COVID-19) montre de nombreuses intersections entre la COVID-19 et les MNT. Les personnes vivant avec des MNT sont plus vulnérables à la COVID-19, avec un risque considérablement plus élevé de devenir gravement malade ou de décéder du virus. La pandémie affecte les communautés les plus pauvres du monde, ainsi que les personnes les plus vulnérables de chaque pays »,* a-t-il expliqué.

*« Il s'agit d'un fonds unique en son genre destiné à soutenir les organisations de la société civile (OSC) sur les MNT à répondre à la COVID-19. Pendant les pandémies, la dynamique de plusieurs questions de santé et de développement durable, notamment le VIH/sida, le virus Ebola et le changement climatique, a renforcé à plusieurs reprises le rôle essentiel des OSC et des efforts menés par la communauté pour accélérer l'action du niveau local au niveau mondial »,* a ajouté Katie Dain, PDG de l'Alliance sur les MNT.

Il faut souligner que le Fonds de Solidarité de la Société Civile sur les MNT et COVID-19 de l'Alliance sur les MNT a été rendu possible grâce aux contributions financières des partenaires. Il reconnaît le travail essentiel des acteurs de lutte contre les MNT, un travail plus crucial que jamais pour attirer et garantir l'attention politique et médiatique aux besoins des personnes vivant avec des MNT, qui constituent

l'un des groupes les plus vulnérables à la COVID-19.

**David S.**